

Un projet d'accord social DSEI 2019-2021 est ouvert à la signature des organisations syndicales. Les Syndicats FO se sont positionnés pour la signature.

FO obtient des avancées

Lors de cette négociation, FO a porté de nombreuses revendications, le projet d'accord permet de nombreuses avancées :

- ✚ La pérennisation des mesures sociales négociées en 2012 et 2015 :
 - AFE
 - voyage tous les cinq ans
 - mesures NR fin de Carrière
 - Mesure bas NR
 - AIL
 - Prime Transport dont certaines ont été adaptées positivement
- ✚ Un engagement sur les effectifs via la ré-internalisation et le développement en interne des compétences.
- ✚ Des mesures renforçant l'ascenseur social et le taux de promotion en GF :
 - un projet pour tous
 - des aides à la mobilité pouvant aller en sus de l'article 30 jusqu'à 4 mois de salaires
 - des formations promotionnelles
- ✚ Un engagement sur la « Reconnaissance » permettant, si l'accord est signé, de libérer une enveloppe de plus de 1000 NR venant s'ajouter au NR « avancement aux choix » négociés à la maille EDF SA
- ✚ L'attribution d'une prime collective en complément de la PVA

FO signe

La consultation des syndicats FO de chacun des territoires conduit FO à apposer sa signature.

FO DSEI, par sa signature, prend ses responsabilités et gage qu'il en sera de même de tous les acteurs tant au plan national qu'au plan local dans les négociations qui découleront de cet accord national.

FO DSEI entend aussi envoyer un message aux Directions Nationales, dans le cadre des négociations en cours, dans le contexte social que chacun connaît.

Que ce soit pour la mise en place des nouvelles Instances de Représentation du Personnel ou pour celle de la rémunération, augmentation générale et individuelle (NR).

**Donner nous du Grain à Moudre
plutôt que de tenter de nous
« enfariner ».**

Tout le monde y gagnera !